

INDUSTRIE & SERVICES

à suivre



Goodyear Amiens : le ton monte entre le repreneur et la CGT

PNEUMATIQUES — La CGT, excédée par les derniers propos du PDG de Titan, Maurice Taylor, qui souhaite redémarrer l'usine Goodyear d'Amiens-Nord avec « zéro employé », a dénoncé samedi un « coup de bluff » et assène qu'elle « ne tombera pas dans le panneau ». s'est offusqué Mickaël Wamen, représentant CGT. Le PDG du fabricant américain de pneus agricoles Titan International, Maurice Taylor, a dit au « Monde » que la CGT et Goodyear devaient d'abord « se mettre d'accord sur des indemnités de départ ». Il serait prêt désormais à prendre 333 emplois dans l'usine (sur 1.173).

Le bras de fer entre les régions et la SNCF se tend

TRANSPORT — Alain Rousset, président de l'Association des régions de France, et Jacques Auxiette, président de la commission Transports, ont adressé un courrier à leurs collègues présidents de région, dans lequel ils n'excluent pas, selon le site Mobillette qui l'a révélé, de dénoncer en bloc les conventions qui lient les régions à la SNCF. L'opérateur public vient de recruter Alain Le Vern, ancien sénateur et président PS du Conseil régional de Haute-Normandie (qui a démissionné de ses mandats en septembre), au poste de directeur général régions et interités.

Un second maïs OGM peut-être autorisé à la culture dans l'Union européenne

OGM — Un deuxième maïs transgénique pourrait être bientôt autorisé à la culture dans l'UE. Si les Etats ne s'entendent pas le 13 décembre, la Commission sera obligée de donner le feu vert à Pioneer pour éviter une condamnation de la Cour de justice. La filiale de l'américain DuPont demande depuis 2001 le droit de faire cultiver son maïs OGM TC1507 résistant à plusieurs herbicides très toxiques, selon les écologistes. Seul le maïs MON810 de Monsanto est cultivé en Europe.

Boeing augmente les cadences de son 737



AÉRONAUTIQUE — L'avionneur américain Boeing a annoncé son intention d'accroître les cadences de fabrication de son moyen-courrier 737, en visant 47 avions par mois en 2017, contre 38 actuellement. Au premier semestre 2014, la production à Renton, près de Seattle, atteindra déjà les 42 unités par mois. Le groupe bénéficie d'un carnet de 3.400 commandes pour le 737, dont près de 1.500 pour la nouvelle génération remotorisée Max.

Japon : l'exploitant de Fukushima dans le vert



NUCLÉAIRE — La compagnie géante de la centrale accidentée de Fukushima, Tokyo Electric Power (Tepco), est revenue très nettement dans le vert à l'issue du premier semestre de l'exercice 2013-2014, avec un bénéfice net de 616 milliards de yens (4,75 milliards d'euros), mais il résulte surtout de l'aide exceptionnelle de l'Etat. Le groupe a néanmoins vu son chiffre d'affaires s'élever de 11,8 % sur un an, suite à des hausses de prix de l'électricité.

Eolien en mer : incertitudes sur le premier appel d'offres

- La période de levée des risques sur le premier appel d'offres est achevée.
- Les gagnants des premiers champs ont confirmé leurs offres, mais sous réserve.

ÉNERGIE

Anne Feitz
afeitz@lesechos.fr

A quelques semaines de la date butoir du deuxième appel d'offres pour l'éolien en mer, une échéance cruciale vient d'être franchie pour les gagnants du premier tour : la période de dix-huit mois dite de « levée des risques » s'est achevée le 23 octobre. Selon nos informations, tous (EDF Energies Nouvelles et Alstom sur trois champs, Iberdrola et Areva sur le quatrième) ont formellement confirmé leur offre initiale, aussi bien sur le prix que sur les choix technologiques. Mais il s'agit d'une confirmation « sous réserve » : en d'autres termes, il est encore possible qu'ils demandent à modifier certains paramètres, voire retirent leurs offres. « On n'est pas à l'abri d'un coup de théâtre ! » avance un bon connaisseur du dossier.

Les semaines qui viennent seront critiques, car le gouvernement dispose d'un mois pour donner son accord à la poursuite des travaux, après avoir étudié les volumineux dossiers déposés le 23 octobre. « Les opérateurs ont indiqué en substance : compte tenu des études réalisées jusqu'à présent, nous n'avons pas de raisons de penser que nous ne pourrions pas tenir nos engagements », indique cette source. L'administration va maintenant leur répondre. Soit elle leur donne le feu vert, soit elle émet des réserves sur certains points, déclenchant alors potentiellement des modifications.

Changement de fondations

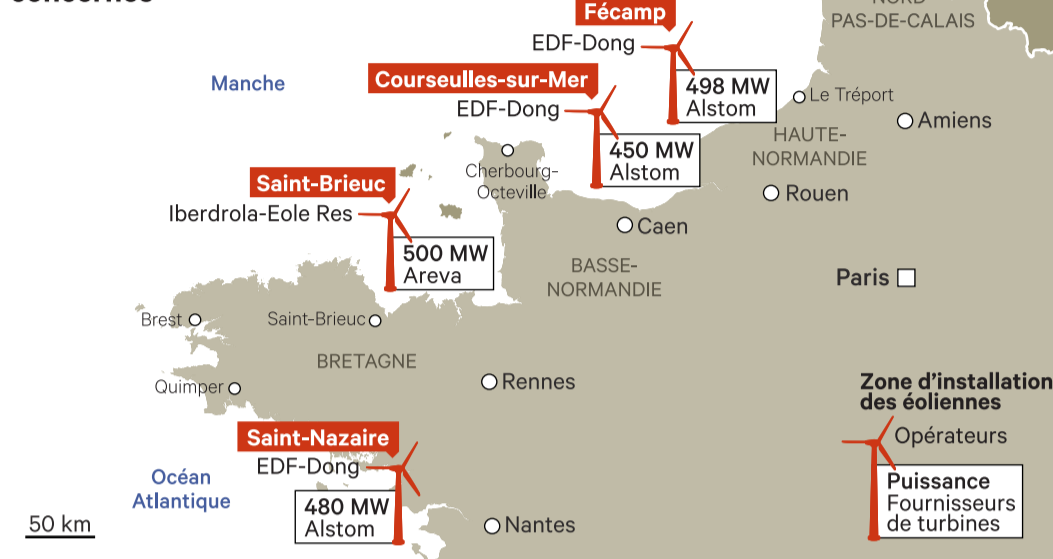
La question est loin d'être purement théorique. Pour remporter le droit de bâtir quatre grands champs d'éoliennes au large des côtes (2.000 mégawatts au total), les consortiums ont dû s'engager en avril 2012 sur la base de données très parcellaires sur le sol ou les gisements de vent dans les zones retenues. Les prix de rachat alors proposés pour l'électricité produite (autour de 200 euros le mégawatt-heure) ont été, selon certains observateurs, particulièrement bas. Et dix-huit mois d'études ont montré qu'à ce tarif les projets seraient difficilement rentables. « A mon sens, il faudrait réévaluer tous les prix de 20 % », avance un professionnel.

Pour réduire les coûts, les opérateurs ont notamment étudié un changement de fondations sur certains champs. Sont pour l'instant prévues : des fondations de type

Deux candidats au 2^e tour

L'hypothèse d'un troisième candidat pour le 2^e appel d'offres ne semble plus d'actualité. Alors que l'allemand Siemens, fort de son expérience mondiale, a fait savoir qu'il souhaitait répondre, il n'a pas trouvé d'exploitant prêt à le choisir comme fournisseur de turbine. Des négociations étaient en cours en septembre, mais elles ont échoué, selon nos informations. Les offres sur ce 2^e tour, qui porte sur 1.000 mégawatts et représente 3,5 milliards d'euros d'investissements, doivent être remises fin novembre. EDF EN, avec WPD et Alstom d'une part, GDF Suez, avec EDPR, Neoen et Areva d'autre part, devraient y participer.

Les parcs éoliens concernés



« LES ÉCHOS » / IDÉ / SOURCE : INFOMER

« monopieu » (une pile s'enfonçant dans la roche dans le prolongement du mât) à Courseulles-sur-Mer et Saint-Nazaire ; des « jackets » (une structure métallique en treillis) à Saint-Brieuc ; et du « gravitaire » (une pile de béton) à Fécamp. Une solution plus économique serait de passer au « gravitaire », moins cher compte tenu de la friabilité des sols. Mais c'est aussi celle dont l'impact

sur les écosystèmes est le plus élevé, et pour laquelle les pêcheurs – entre autres – sont les plus réticents. La question se pose notamment sur le champ de Courseulles, classé en zone protégée Natura 2000 en raison de sa richesse ornithologique.

Les réflexions sur un changement de technologie ou une hausse de prix sont hautement sensibles, d'autant qu'EDF EN s'annonce

parmi les candidats du deuxième tour (lire ci-dessous), et que GDF Suez, candidat malheureux du premier tour en raison d'un prix trop élevé, ne cache pas qu'il suit la question de très près. Abandonner un champ serait également délicat car la rentabilité des projets repose aussi sur les économies d'échelle. Sollicités, les opérateurs n'ont pas souhaité commenter nos informations. ■

Microsoft



TAXIS BLEUS FACILITENT LA VILLE AVEC OFFICE 365

Devenir le leader du radio-taxi grand public, c'est savoir répondre en temps réel à l'appel de ses clients. En choisissant Office 365, Les Taxis Bleus ont doté leurs collaborateurs d'outils de partage d'information et d'une messagerie instantanée pour fluidifier le travail en équipe. Avec à la clé, un centre de relation clients toujours plus réactif et disponible. Comme leurs taxis.

ILS ONT CHOISI OFFICE 365.
WWW.OFFICE365.FR/TEMOIGNAGES



Microsoft France - RCS Nanterre 8327 733 184

RETROUVEZ FRANÇOIS VIDAL DANS LE TON DE L'ÉCONOMIE À 7H45 SUR RADIO CLASSIQUE

Les Echos — SUR — radio classique Paris 101.1 FM